

Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

Le monde change, les communes aussi, qu'elles soient petites ou grandes. Les priorités et les besoins évoluent.

Les recettes d'une commune sont de quatre origines :

- * Les taxes (impôts locaux),
- * La dotation de fonctionnement de l'Etat,
- * Les emprunts,
- * Et, en divers, les loyers, services, aides et subventions diverses dans le cadre d'investissements.

Par ailleurs, les dépenses se divisent en deux parties :

- * Les « incontournables » : le fonctionnement et les frais financiers (dettes),
- * L'investissement : les travaux.

Depuis longtemps, les finances de Venterol sont gérées avec méticulosité. La dette est faible (3 % environ) parce que nous avons toujours veillé à ce que la part communale soit la plus petite possible.

Par contre, le fonctionnement est difficilement maîtrisable : il représente aujourd'hui plus de 70 % du budget. Les frais de personnel représentent, à eux seuls, 50 % du fonctionnement. En effet, nous assurons un grand nombre de services (garderie, cantine, Poste, eau...) et cela est normal. Nous ne sommes pas là pour générer de la précarité ni d'ailleurs de l'abondance. Le reste suit l'air du temps : le chauffage des bâtiments, l'éclairage... La voirie a vu ses coûts augmenter de 35 %.

Le Conseil, dans son ensemble, est très sensible aux économies d'énergie et nous travaillons tous dans ce sens pour maîtriser notre consommation.

La base d'imposition augmente d'environ 1 % par an, ce n'est pas suffisant, au vu de l'inflation. Chaque année, la commune perd environ 1,5 % du revenu de ses taxes. En 7 ans, cela représente une baisse de 10 %. On nous demande de plus en plus, et l'on dispose de moins en moins : on régresse !

Afin de financer un certain nombre de grands projets qui généreront une progression substantielle de nos revenus, le Conseil municipal, lors de sa première réunion, a voté l'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti. Nous sommes encore bien en dessous des taux moyens des communes équivalentes, (Taxe d'habitation : taux moyen national 14.4 - Venterol 6.5 ; taxe foncier bâti : taux moyen national 18.6 - Venterol 7.5) ce qui nous classe dans un barème d'effort fiscal trop modeste (Moyenne 1 - Venterol 0.78). Cela nous pénalise pour l'obtention de subventions.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que nous vous imposons cela mais il est apparu que cette augmentation était incontournable, afin de préparer l'avenir avec sérénité.

Bon été à tous !

Ouverture de la Mairie et de la Poste :
Lundi de 14 h à 17 h,
mardi de 10 h à 17 h sans interruption,
mercredi de 15 h 30 à 18 h 30,
jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

ATTENTION
En raison des congés d'été, la Mairie et la
Poste seront fermées aux dates suivantes :
Mercredi 9 juillet -Mercredi 27 août
Ainsi que la semaine
du 18 au 22 août inclus
Merci de votre compréhension.

Le Petit Marché

Il se tiendra, selon la coutume, Place du Château, entre les quatre platanes, du 7 juin au 30 Août.

Vous y trouverez :

- des fruits et des légumes venus tout droit des jardins,
- de l'huile d'olive, des olives, du nougat, du miel de la ferme,
- des confitures et gâteaux délicieux,
- les fromages de la Combe,
- des produits du commerce équitable,
- de l'artisanat....



Le marché est un lieu de rencontre par excellence. Aujourd'hui, tout va si vite que nous avons perdu l'habitude de prendre le temps de rencontrer les autres, de parler, de regarder autour de nous...

Profitons donc de ce petit marché, que nous avons la chance de trouver au cœur du village, pour nous procurer des produits extra frais, naturels et d'excellente qualité, d'une part et, d'autre part, prenons le temps de «souffler» quelques instants, d'échanger quelques propos...

Qu'aimeriez-vous y acheter ?

Pourriez-vous vous joindre aux producteurs ?

Merci de déposer vos suggestions dans la boîte à idées se trouvant à la mairie ou de téléphoner au 04.75.27.93.59.

Si vous désirez y participer, prenez contact avec Julie Maury-Haas au 04.75.27.95.05.

La Commission 'Action Culturelle'



NOUVEAU : LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site Internet de Venterol est en cours de construction.

M. Julien ROUX, venterolais, en assure la mise en forme ainsi que les évolutions futures. Nous souhaitons ce site complet, agréable et aussi utile que possible. Pour cela, nous solliciterons vos connaissances très précieuses dans vos domaines de compétences, notamment en matière historique et géographique.

Les artisans, les commerçants, les métiers du tourisme, les associations, etc... (de Venterol uniquement), qui souhaitent avoir gratuitement un lien, leurs coordonnées, une présentation, et ceci dans le paragraphe le plus approprié du futur site, sont invités à se faire connaître en mairie, ou plus simplement par mail : mairie-venterol@wanadoo.fr

Un forum destiné à mettre en relation les venterolais entre eux est d'ores et déjà opérationnel. Nous l'espérons utile : pour monter une association, pour rencontrer les personnes qui ont les mêmes passions que vous, pour organiser du covoiturage, pour discuter d'un sujet qui vous tient à cœur ...

L'adresse de ce forum est : <http://forum.venterol.net>

Enfin, un concours photo ouvert à toutes et tous est organisé avec, comme seul impératif, de prendre le cliché sur la commune. Les photos les plus représentatives seront mises en ligne sur le site tandis que la photo "coup de cœur" fera la Une sur la page d'accueil du site (un lot surprise est également prévu). *Bons clics à tous.* Vos photos sous format numérique sont attendues avant le 31 août à l'adresse mail de la mairie : mairie-venterol@wanadoo.fr

L'APAVEN (association pour le patrimoine venterolais) vous invite.....

Dimanche 13 juillet 2008 à 18 h 30 à **Château-Ratier**, **pause musicale et conviviale**, avec Séverine Alavoine-Roure et Annie Pernot-Velin.
(Il est recommandé de laisser la voiture à côté du cimetière de Novezan)



Samedi 20 septembre 2008, à l'occasion des journées du patrimoine, **promenade dans la Combe de Sauve** :
À la découverte du patrimoine naturel et humain de cet espace privilégié et secret. En collaboration avec la Maison de la Lance
Inscription obligatoire au 04 75 27 54 10 ou au 06 31 74 12 86.

Dimanche 28 septembre 2008, 11 h, à l'occasion de la fête de Novezan, **visite commentée de l'église St Michel de Novezan**, son histoire, son patrimoine.



FÊTE VOTIVE 15, 16 et 17 Août

Concours de boules : vendredi 15 et samedi 16 à partir de 14 h 30.
Apéritif musical : samedi 16 à 19 h avec Raymond
Bal avec orchestre : vendredi 15 et samedi 16 à partir de 22 h
Vide grenier : dimanche 17 jusqu'à 13 h
Jeux pour enfants : dimanche 17 après-midi
Plus quelques surprises...
Sur place, buvette, restauration rapide.

Galerie Ombre et Lumière - 12 rue du Goulet



Prochaine exposition : du 10 août au 14 septembre 2008
MILINKOV (peinture naïve) et Fred BAUMANN

Avec beaucoup de plaisir, j'ai exposé les travaux réalisés de l'école du Bout du Monde. Je suis très heureuse d'avoir un contact si sympathique et chaleureux avec l'école du village.

Mariette REINHARD

Un **nouvel artisan**
s'est installé :

Menuiserie LOPEZ
Villa Terminus
Col de Novezan
26110 VENTEROL
04.75.27.73.82



ETAT CIVIL

NAISSANCE :



Le 26 avril : **Maelle** chez Agnès GRIFFE et André ROUX
Le 19 juin : Iris chez Séverine et Bruno TOURRE

Félicitations aux parents !

MARIAGE :



Le 26 juin : Laurence DOUMENC et Serge-Arno KLÜMPER

Tous nos vœux de bonheur !

DECES:



Le 29 Mai : Robert GATIGNOL
Nous adressons nos sincères
condoléances à la famille.

Le projet de Parc Naturel Régional des Baronnies

L'histoire du Projet

L'idée d'un PNR date de 1995. Depuis plusieurs étapes ont été franchies : délibérations des deux Régions concernées validant le périmètre d'étude, création du Syndicat mixte de préfiguration, délibérations des conseils municipaux et communautaires décidant d'adhérer au Syndicat Mixte. Celui-ci a tenu sa première assemblée générale le 12 juillet 2007.



La suite

Pour autant, le Parc Naturel Régional des Baronnies n'est encore aujourd'hui qu'au stade de Projet qui ne pourra aboutir, éventuellement et au plus tôt, qu'au deuxième semestre 2011.

D'ici là, le chemin sera long : pour prétendre devenir un Parc Naturel Régional, il faut préalablement rédiger une charte, la soumettre à enquête publique (printemps 2010), la soumettre ensuite au vote de l'ensemble des conseils municipaux des communes du périmètre (automne 2010) et enfin la présenter à l'Etat qui attribue ou non le label pour une durée de 12 ans renouvelable.

C'est quoi ?

Un Parc Naturel Régional est un outil d'aménagement et de développement durable d'un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère.

La charte est le document qui définit le projet concerté de développement durable. Les thèmes traités : agriculture, forêt, chasse et pêche – développement économique et social – environnement et gestion de l'espace – patrimoine, culture et habitat – tourisme et activités de pleine nature.

C'est où ?

Un territoire de plus de 100 communes du Sud Est de la Drôme et du Sud Ouest des Hautes Alpes qui va de chez nous jusqu'aux vallées du Buech et de la Durance. Nous sommes 36 000 habitants concernés.

Pour ou contre le PNR ?

Comme tout grand projet touchant à la vie publique, celui-ci a ses partisans et ses détracteurs. Les élus de la majorité départementale sont favorables au projet, le considérant comme un outil efficace de développement de notre belle région. Notre député s'y oppose parce qu'il pense qu'il s'agit d'une structure supplémentaire alors qu'il y en a déjà trop en France. Les opposants sont regroupés dans l'association «Baronnies Libres Sans Parc».

Et Venterol dans tout ça ?

Le conseil municipal précédent a décidé d'adhérer au Syndicat mixte. Notre maire en est membre au titre de délégué de la Communauté de Communes du Val d'Eygues.

Le Conseil municipal a chargé Dominique Jouve de le tenir informé de l'avancement du projet et de coordonner les participations de conseillers municipaux dans les groupes de travail.

Nous envisageons d'organiser des réunions d'information publiques, la première si possible avant la fin de cette année, pour que chacun puisse commencer à forger sa propre opinion sur ce projet.

D. Jouve

La Commission Agriculture - Environnement - Energie renouvelables travaille sur plusieurs axes actuellement.

Sur le sujet de l'**énergie** : elle travaille sur les économies réalisables avec dans un premier temps l'éclairage public. Elle entame également une réflexion globale énergétique (isolation, type de chauffage, régulation,...) des bâtiments publics et plus particulièrement du groupe mairie-école.

Elle suit de près l'**évolution du projet du Parc**, la création de groupes de travail au sein du Parc permettra à la commune d'être attentive aux directions prises.

Enfin, elle travaille avec les élus de la commune de Rousset-les-vignes pour la **végétalisation et l'embellissement de l'ensemble rond-point de Novézan/ belvédère de Rousset-les-Vignes**.

Le projet final bientôt arrêté devrait permettre une mise en oeuvre en fin d'année.

La Commission "Action Culturelle, Fêtes, Associations, Jeunes, Marché"

Trois points ont été traités. Tout d'abord, en ce qui concerne "**le petit marché**", un texte destiné à être déposé dans les boîtes aux lettres a été rédigé, afin, d'une part, d'informer les gens et d'autre part, de trouver de nouveaux exposants. Ensuite, en ce qui concerne **l'organisation de manifestations** : elles pourraient être prises en charge par certaines associations. Par exemple : - exposition regroupant les créateurs venterolais, concert au cours de l'été, concerts (ensembles vocaux et chorale), une programmation automne-hiver serait possible, théâtre : Catherine Derain accepterait d'organiser une après-midi "café-théâtre" (en Juillet) avec lecture de lettres de Marie de Sévigné à sa fille. Le troisième domaine concerne la **décoration du village**.

La commission a élaboré le texte ci-dessous destiné aux gens du village.

Décoration du village



Lorsqu'on arrive à Venterol, on est charmé par ce village au caractère typiquement provençal.

On pourrait imaginer certaines rues, la place du Château, avec un peu plus de verdure et même quelques touches de couleur supplémentaires.

Votre participation nous serait précieuse pour réaliser cette mise en valeur du village.

Aujourd'hui, de nombreux enfants jouent dans les rues. Il suffirait de les solliciter, de les guider par vos conseils, votre expérience. Notre village pourrait alors se transformer au fil des jours et des saisons.

Alors, si vous avez envie de participer à ce qui pourrait être une belle expérience, si vous avez des idées, quelques graines, quelques bulbes ou rhizomes pour décorer le village, déposez un petit mot dans la boîte à idées avec vos suggestions, vos coordonnées, vos disponibilités. Même s'il vous est difficile de participer, vos conseils seront les bienvenus.

Nous vous proposons de faire le tour du village pour déterminer les lieux à décorer. Nous pourrions terminer ou même continuer nos échanges au cours d'un petit pique-nique tiré du sac.

Quand les enfants réfléchissent aux méthodes permettant de faire des économies d'énergies

Dans le cadre du programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable, l'école du village, sous l'initiative de ses enseignants, a décidé d'adhérer au label Eco-école décerné aux établissements qui se mobilisent pour l'environnement. C'est dans ce

but que les enfants ont réfléchi aux différentes actions et méthodes qui devraient être mises en œuvres par eux même et aussi par les élus de la commune pour faire en sorte que des économies soient réalisées sur tout ce qui touche à la consommation d'électricité et de chauffage de leur établissement. Ce jeudi 5 juin à 17h, dans les locaux de l'école du Bout du Monde, a eu lieu la réunion de suivi concernant cette action en présence des enseignants dont Vincent Jallerat le directeur, de la représentante de la municipalité



Marie Claude Fournet maire adjointe, de Laëticia Pellerey chargée de mission au Céder, et de nombreux parents. Les élèves délégués par chaque classe, ont remis leur rapport qui consistait à faire un état de la situation présente, mais aussi des actions qu'ils comptaient entreprendre pour participer à des économies d'énergie par des gestes simples tout au long de l'année par exemple : réduire le nombre de néons dans les parties les mieux éclairées et les remplacer progressivement par des ampoules basse consommation, éteindre les appareils en veille, éteindre les lumières quand on sort d'une pièce, couper le chauffe eau pendant les vacances et le remplacer par un appareil à énergie solaire. Cette action pédagogique sera prolongée au cours des années, afin d'apporter un suivi concret qui devrait démontrer le bienfait de tous ces petits gestes quotidiens.

Ouverture de l'Atelier Pinar

Vendredi 13 juin, à partir de 16h jusqu'à 21h, Méhmet Pinar, a ouvert son atelier au public. Les travaux de réfection du bâtiment, acheté en 2006 à Françoise Kollen, sont achevés. L'artiste a consacré toute une aile de l'immeuble à son atelier ainsi qu'une surface destinée à recevoir l'exposition de ses tableaux. Pour cela, il aura fallu y consacrer un grand volume sur deux niveaux afin de pouvoir recevoir les œuvres importantes en dimensions pour la plupart d'entre elles. Le vœu le plus cher de l'artiste serait que son atelier devienne un lieu convivial d'échange et de partage où il envisage, à moyen terme, lorsque son installation sera définitivement terminée, de créer un cours de dessin. De nombreuses invitations avaient été lancées à l'occasion de cet événement. Beaucoup de personnes y ont répondu, chacun aura été accueilli avec une grande gentillesse et disponibilité autour d'un vin d'honneur abondamment fourni.

Atelier Galerie Pinar, route de Valréas 26110 Venterol.
Tél : 04 75 26 05 44.



Nous vous rappelons que les propriétaires de terrains en friche proche des zones urbanisées, doivent les nettoyer afin d'éviter la propagation des incendies.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ETE 2008 :

**JEUDI 17 JUILLET
DE 9H00 A 12H00
AU PONT DE SAUVE**



C.A.U.E. DE LA DROME Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Pour vous conseiller gratuitement sur vos projets de construction, plantation, aménagement, etc... la Communauté de Communes du Val d'Eygues vous propose les services gratuits d'un architecte-conseil les vendredis suivants :

- * 1er août 2008
- * 12 septembre 2008
- * 3 octobre 2008
- * 7 novembre 2008
- * 5 décembre 2008.



Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Isabelle RICHARZ à la Communauté de communes du Val d'Eygues au 04.75.26.98.89 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Opération de l'amélioration de l'Habitat des Baronnie

Depuis avril 2007, une opération d'amélioration de l'Habitat des Baronnie couvre l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Val d'Eygues. Cette opération permet aux particuliers de bénéficier de subventions spécifiques pour améliorer le confort et l'état des logements construits depuis plus de 15 ans.

Ce programme d'aide à la réhabilitation des logements privés et communaux a duré 3 ans et se termine en décembre 2009.

Si vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs, vous pouvez obtenir des renseignements à la Communauté de Communes lors des permanences du CALD tous les jeudis de 10 h 30 à 11 h 30. *Attention ! Pas de permanence en Août et la semaine de Noël.*

Communauté de Communes du Val d'Eygues
Les Laurons. NYONS
Tél. 04.75.26.34

